

Connotation et Point de vue, deux notions qui se rapprochent

ATHARI NIKAZM Marzieh

Maître assistante, Université Shahid Chamran d'Ahvaz

mani1390@yahoo.com

(Date de réception : 15.09.2009, date d'acceptation : 06.01.2010)

Résumé

Dans cet article, nous allons d'abord essayer de dresser à grands traits l'historique du terme « connotation », l'emploi qui en a été fait par les logiciens et les linguistes avant Hjelmslev. Ensuite nous allons étudier ce terme dans le domaine de la sémiotique, chez Hjelmslev, Barthes et Greimas, et nous allons voir qu'en sémiotique, un système connotatif peut être l'un des systèmes créateurs du sens, mais il doit être complété par d'autres mécanismes. Enfin nous situerons la connotation dans le domaine de la sémantique et, pour une sémantique de la connotation, nous nous sommes référés à la sémantique des Points de Vue théorisée par Pierre-Yves Raccah, issue de la théorie de l'« Argumentation dans la Langue », selon laquelle les mots employés dans les énoncés contraignent des points de vue. Nous ferons finalement une synthèse des définitions données et voir en effet que les notions de point de vue et de connotation sont liées étroitement.

Mots clés: connotation, sémantique, sémiotique, point de vue, argumentation dans la langue, topos, topoi.

Nous sommes définitivement enfermés dans notre univers sémantique, et le mieux qu'on puisse faire, c'est encore de prendre conscience de la vision du monde qui s'y trouve impliquée, à la fois comme signification et comme condition de cette signification (Greimas, 1966, 117).

Introduction

La notion de la connotation occupe notre esprit depuis longtemps, et cela à cause de l'incommunicabilité et l'incompréhensibilité entre les gens. Nous nous posons toujours des questions comme : pourquoi les gens ne se comprennent-ils pas ? Pourquoi y a-t-il beaucoup de sens pour un seul énoncé ? Pourquoi y a-t-il des interprétations très différentes ? D'où viennent les ambiguïtés ?

Pour nous, c'était la connotation qui entraînait ces problèmes, et nous la définissons pour nous-même quelquefois le second sens, la seconde signification et parfois une métaphore, une autre image liée au mot et cela tout à fait différent de la définition que donne le dictionnaire pour les mots, et les dictionnaires nous paraissent toujours incomplets.

Au cours de cette étude, nous nous sommes aperçus que les différents courants ont parlé de la connotation de manières diverses, voire à l'intérieur d'un même courant, les faits désignés par le terme connotation ne sont pas délimités de manière précise. Et on a constaté que la connotation, comme beaucoup d'autres notions linguistiques, se laisse très facilement appréhender de manière intuitive, mais se révèle beaucoup plus rétive à une définition rigoureuse.

Dans cet article, nous tenterons d'abord de dresser à grands traits l'historique du terme « connotation », l'emploi qui en a été fait par les logiciens et les linguistes avant Hjelmslev. Nous allons voir que le champ historique du concept de « connotation » est très vaste. Le terme « connotation » appartient au vocabulaire de tous les linguistes, les stylisticiens, les sémioticiens, mais chacun à sa manière. Est-ce qu'il faut relier la « connotation » à la linguistique, à la sémiologie, à la logique ? À la sémantique ou à la stylistique ? Relève-t-elle du domaine de la langue ou de la parole ? Autant de questions qui se mélangent et s'accumulent. Mais il semble que chacun définit la

connotation de son propre point de vue. Pourrait-on dire que la connotation, c'est justement le point de vue pris par chaque individu et sa façon de voir le monde ? Il y a autant de concept de connotations que des points de vue sur la langue. Et puisque dans le domaine de la sémantique, il n'y a pas de travaux assez analytiques et scientifiques sur la connotation, et que selon Michel Bréal (le père de la sémantique) (1832-1915) la sémantique est « science de significations » (*Essai de sémantique* (1887)), il nous a semblé intéressant de situer la connotation dans le domaine de la sémantique et, pour une sémantique de la connotation, nous nous référerons à la sémantique des Points de Vue théorisée par Pierre-Yves Raccah, issue de la théorie de l'« Argumentation dans la Langue ».

En effet, notre étude envisage une confrontation de deux synchronies : les domaines linguistique, sémiotique (les travaux qu'on a déjà fait sur la connotation comme par exemple : Hjelmslev, Barthes, Greimas, etc.) et le domaine de la sémantique. Et nous avons essayé de faire avancer notre réflexion en nous appuyant sur les différentes

études de ceux qui ont travaillé sur la notion de connotation de manière explicite ou non.

I. L'historique du terme "connotation"

La notion de connotation remonte aux scolastiques chez qui, elle avoisine la notion de *compréhension*. Chez eux, le terme « connotation » s'oppose à « dénotation », synonyme d'*extension*. La *Grammaire de Port-Royal* utilise le terme « connotation » au chapitre 2 de la seconde partie, mais à vrai dire dans un sens assez différent de « dénotation ». Pour Arnauld et Lancelot, la connotation d'un concept est, par delà les traits qui le définissent, l'idée plus ou moins vague des objets que ce concept décrit. *Blanc* par exemple se définit par le trait *blancheur* ; mais il emporte avec lui une « signification confuse » ou « connotation », due aux choses auxquelles le qualificatif blanc s'applique. Ainsi naît l'idée de signification seconde, mais imprécise par nature. L'encyclopédiste Beauzée développe également cette idée d'une signification seconde. Rappelant le sens étymologique de *con-*, il écrit : « *connotatif*... qui sert à marquer avec, en même temps ». Et il oppose l'article dénotatif (*le, la, les*) à

l'article connotatif (*autre, chaque,...*) qui marque « en même temps quelque point de vue particulier », qui détermine avec plus ou moins de précision « la quotité des individus » ; le verbe dénotatif (*être*) est opposé aux verbes connotatifs qui « outre le sens du verbe substantif *être*, marque(nt) en même temps un attribut déterminé compris dans (leur) signification » (Martin, 1976, 88-89).

Le terme « connotation » devient ensuite un terme de logique avant d'entrer dans le champ de la linguistique. Pour la première fois John Stuart Mill (*Logique*, 1843) emploie le terme « connotation » en logique. Il retrouve le sens originel de la logique scolastique. Pour lui, la dénotation recouvre l'extension et la connotation, la compréhension, c'est-à-dire les caractères nécessaires objectifs du concept. Pour J. S. Mill par exemple : « le mot *blanc* dénote toutes les choses blanches telles que neige, papier, écume des vagues, *etc.* ; et il implique ou (...) connote l'attribut *blancheur* » (*Ibid.*, 88). C'est pourquoi en logique et aussi plus tard en philosophie, la connotation d'un concept, recouvre la nécessité de sa compréhension. Et nous

voyons que les dictionnaires contemporains révèlent bien le point de vue logique, mais ne signalent pas assez bien l'acception linguistique du terme. *Le Petit Robert* (1972) par exemple définit la connotation comme : « Propriété d'un terme de désigner en même temps que l'objet certains de ses attributs. Ensemble des caractères de l'objet désigné par un terme : compréhension ». Le terme « connotation » évoluera par la suite et visera à définir les caractères subjectifs.

En stylistique, Charles Bally, dans son *Traité de stylistique française* (1930) propose un inventaire détaillé de faits de connotation et définit les « caractères affectifs des faits d'expression » sans utiliser les termes « dénotation » et « connotation ». En revanche, il utilise les termes « valeur intellectuelle » et « valeur affective ». Sa définition se rapproche de celle des logiciens, comme J. S. Mill, mais elle procède aussi d'un certain effet psychologique.

Le terme « connotation » est ensuite repris par Bloomfield. Au cours de ses travaux, il tente d'en donner une définition, en précisant que la connotation est « une valeur supplémentaire » de la signification

(Bloomfield, 1933, 151). Par exemple le nombre « treize », en dehors d'une indication numérique comporte « certaines valeurs émotionnelles », dites de « superstition ». Bloomfield n'inclut pas vraiment les connotations dans l'analyse de la signification. Selon lui, dans la dénotation, le sens est posé explicitement, de manière « irréfutable », mais dans la connotation, le sens est suggéré. En effet, la connotation est un ensemble de valeurs subjectives attachées au terme, un « élargissement de la signification ». Il ajoute que « les variétés de connotation sont illimitées et indéfinissables et, dans leur ensemble, ne peuvent être clairement distinguées de leur sens dénotatif » (Bloomfield, 1970, 147). Nous voyons que l'approche bloomfieldienne reste très vague : l'intérêt de la page qu'il consacre à ce sujet est surtout dans les exemples qu'elle contient et dans l'intuition qu'elle décrit.

En linguistique, le terme « connotation » est presque ambigu parce que la manière dont les linguistes parlent de la connotation est très différente. C'est au chapitre 22 des *Prolégomènes à une théorie du langage* (1943) de Hjelmslev, intitulé : *Langages de*

connotation et Métalangages que nous trouvons pour la première fois, de manière explicite, une définition de la connotation. En réalité, Hjelmslev est le premier à formuler de manière rigoureuse la problématique du phénomène de connotation. Il parle de « langages de connotation », langage dont le plan de l'expression est lui-même formé par un langage. Le plan de l'expression est le signifiant saussurien, pris comme le recto d'une feuille dont le verso serait signifié. Le plan de l'expression est en relation réciproque avec le plan du contenu qui est synonyme du signifié global de Saussure. Hjelmslev vise une typologie stylistique des « genres » ou « formes » linguistiques. Il est le premier à situer le débat au niveau du « texte ».

Durant les années soixante, d'autres linguistes comme Georges Mounin (1963), B. Pottier et André Martinet (1967) effectuent des études sur la connotation. Mounin consacre un chapitre de son ouvrage *Les problèmes théoriques de la traduction* à la question de la connotation. Il analyse les différentes définitions déjà faites, et définit enfin la connotation comme une « atmosphère affective » qui enveloppe les mots et prend en

considération le rapport entre chaque signe et chaque locuteur individuellement. Par exemple, selon Mounin, pour définir *bouc*, il suffit de rappeler que c'est le « mâle de la chèvre ». *Mâle* et *chèvre* constituent des traits sémantiquement pertinents de *bouc*. Mais, selon l'expérience du locuteur, il peut s'ajouter à ces « traits minimaux » par exemple l'idée de « puanteur » ou celle de « salacité », traits plus ou moins subjectifs, mais sans valeur distinctive. De tels traits constituent la connotation. Telle paraît être la conception de G. Mounin ; elle fait de la connotation l'aspect de la signification situé au-delà des positions pertinentes.

Quant à Martinet, son objectif est d'associer la perspective logique et la perspective linguistique. Il renvoie l'étude de la connotation à celle de l'idiolecte, c'est-à-dire à l'étude de l'utilisation personnelle du sujet parlant de la langue. Pour lui, les connotations sont les « significations affectives » que le sujet perçoit devant les unités dénotatives et les connotations renvoient au « style » et au « mystère poétique ». En effet, il a fait une distinction importante entre « la fonction référentielle » et « la fonction émotionnelle »

des signes. Pour lui, l'importance des connotations réside dans « l'élaboration et la diffusion de la culture littéraire ».

Maintenant nous passons aux différentes approches sémiotiques de la connotation : la théorie de Hjelmslev, les définitions de Barthes et la position théorique de Greimas. Et pour chacun, nous allons choisir des thèmes qui sont en rapport direct avec leur définition donnée : langages de dénotation et langages de connotation de Hjelmslev, les cinq codes de *Sarrasine* de Barthes, « la structure élémentaire de signification » chez Greimas. À part de trouver une bonne définition de la connotation, notre but est aussi de savoir si la connotation fait partie de la signification du mot.

II. La connotation et la sémiotique

En sémiotique après Hjelmslev, le concept *connotation* est marqué par deux étapes importantes. *Mythologies* (1957) de Roland Barthes constitue la première étape. La connotation n'y apparaît pas de manière explicite. Barthes ne l'a ni formulée ni théorisée. Nous voyons seulement l'apparition des significations secondes qui découlent d'un

sens premier. Il faut ajouter que Barthes a emprunté le terme « connotation » au linguiste danois Louis Hjelmslev. C'est dans son essai *S/Z* (1970) que la connotation se conceptualise. Elle devient « l'instrument-clé » d'une analyse. Dès l'ouverture de l'essai, Barthes définit la connotation comme « la voie d'accès à la polysémie du texte classique, à ce pluriel limité qui fonde le texte classique » (Barthes, 1970, 14). *S/Z* montre bien à quel point ce concept est adéquat et fructueux pour la pratique sémiotique.

Parallèlement à l'analyse de Barthes, le problème de la connotation est aussi abordé par A. J. Greimas, mais seulement dans *Du sens* (1970). Il est étrange de constater que Greimas n'emploie à aucun moment le terme de « connotation » dans sa *Sémantique structurale* (1966), bien que pour lui la connotation soit une notion qui se rattache au général de la signification. Dans la brève introduction de *Du sens*, il se réfère à Hjelmslev pour l'analyse du signe et de l'ensemble que constitue le couple signifiant/signifié.

Comme déjà dit, Hjelmslev est le premier à avoir formulé la question de connotation :

« langage dont le plan d'expression est déjà un langage ». Selon Hjelmslev, la connotation est une configuration particulière des langues, opposée non seulement à la dénotation mais au métalangage. Pour lui, une langue connotationnelle est une langue, c'est-à-dire un système de signes dont le plan de l'expression est une autre langue et ce système est l'inverse de celui de métalangage, dans lequel le plan du contenu est une langue. Indépendamment des définitions, Hjelmslev donne divers exemples de connotations, telles que différents modèles, genres, dialectes, langues nationales, voix, etc. Par exemple, il suggère que, à tout moment où il parle danois, il continue à connoter la langue danoise. Si quelqu'un dit « some cheese », non seulement il veut dire « du fromage » mais il connote que « Je parle anglais ». Selon Hjelmslev dans ses *Prolégomènes* (1968), le système connotatif interfère avec le système dénotatif dans toutes ses composantes :

- la composante lexicale : par exemple le mot « flic » est de connotation populaire ;
- la composante grammaticale : l'emploi du passé simple appartient au langage littéraire et archaïsant ;

- la composante syntaxique : par exemple l'inversion du sujet est le signe connotatif du langage écrit ;

- la composante morpho-phonologique : la prononciation ou l'accent régional, le ton, le débit, les intonations et beaucoup de signes qui sont chargés de valeurs connotatives.

Ainsi la connotation se définit comme l'ensemble des aspects du sens qui informent sur les « actants de l'énonciation ». Il est certain que le ton de la voix, les inflexions, les gestes qui accompagnent la parole, peuvent créer un aspect important du sens, qui ne renvoie pas à des signes qui sont utilisés mais à l'attitude « subjective » de celui qui parle, c'est-à-dire le locuteur qui est un actant de l'énonciation. La connotation peut montrer les rapports affectifs du locuteur à son discours qui sont non seulement socio-culturels, mais aussi d'ordre « géographique » et idéologique. Ensuite, l'apport de Barthes concerne la vulgarisation et la médiation des idées hjelmsleviennes avec des ouvrages tels que *Mythologies* (1957), *Système de la mode* (1967) ainsi que les *Éléments de sémiologie* parus en 1964. Comprendre Barthes paraît un peu difficile. Il y a une évolution incohérente

de la pensée barthésienne et un glissement dans sa terminologie : les termes « connotation », « mythe », « code », « voix », « métalangage » apparaissent dans ses textes, sans qu'on puisse distinguer la définition exacte de chaque terme. Mais nous avons essayé de trouver une définition de la connotation chez lui. Il y a deux hypothèses : la connotation est l'ensemble des « sens » seconds, mais plus probablement, c'est « l'idéologie », les signifiés de connotation communiquent étroitement avec la culture, le savoir et l'histoire.

D'après Barthes, les mots italiens de la *Chartreuse de Parme* renvoient à la manière d'être un peuple. Les mots emportent avec eux les préjugés, les tabous, les conceptions d'une société. Sur ce point, Hjelmslev a parlé d'une « affectivité socialisée » en évoquant, par exemple, les résonances très différentes que doit toujours provoquer le mot *éléphant* chez des Hindous et chez des Russes, le mot *chien* chez des Esquimaux et des Anglais, le mot *sapin* chez des montagnards anglais et des Soudanais. Ainsi la connotation rejoint l'idéologie, quand le mot s'emploie dans tel ou tel groupe.

Ainsi en sémiotique, un système connotatif peut être l'un des systèmes créateurs du sens, mais il doit être complété par d'autres mécanismes.

Greimas chez qui nous voyons les bases du domaine sémantique, poursuit, lui aussi, l'élaboration théorique de Hjelmslev, et trouve un point d'achèvement dans *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage* (1979). Il faut signaler que *Sémantique structurale* de Greimas développe les idées du « Cours de linguistique générale » (1916) de Ferdinand de Saussure (1857-1913) sur le *signe*. Mais elle doit aussi, beaucoup à Louis Hjelmslev et ses *Prolégomènes* (1968). Concernant la connotation, Greimas affirme que le modèle de la connotation doit « recouvrir » le modèle de la dénotation, puisque les connotations peuvent s'attacher aux quatre plans du langage ; mais cette définition est juste en théorie et il ne les a pas révélés dans la pratique pour la construction du sens. La connotation et la dénotation sont des systèmes en interaction et en occurrence et leurs rapports semblent très complexes. La connotation devrait jouer un rôle actif dans la définition du sémème, mais il n'est pas

« théorisé » et « lexicalisé » par Greimas. Sauf les connotations « externes » sont marquées d'une certaine manière. Dans l'optique greimasienne, le « sème » est à proprement parler l'objet sémantique le plus petit. Par exemple, le lexème « fille » détermine toujours et en toutes circonstances le sème « féminité », tandis que chez Barthes ce même lexème (ou bien « lexie » pour reprendre la terminologie de Barthes) ne détermine pas toujours les mêmes objets (sèmes) et peut produire d'autres connotations.

III. La connotation et la Sémantique des Points de Vue

Précisons d'abord les définitions des concepts de base : énoncé, situation, connaissance. Énoncé est une réalisation particulière observable d'une entité linguistique non-observable dite « phrase » ; autrement dit, il est « le résultat de l'utilisation de la phrase P dans une situation S, par un locuteur L, c'est le couple (P, S) ». Situation, c'est l'ensemble des circonstances où s'inscrit l'échange au cours duquel est prononcé l'énoncé, point de vue, sens, signification : « Le sens d'un

énoncé est le résultat de la construction cognitive (l'interprétation) que sa compréhension suppose [en revanche] la signification de la phrase est l'ensemble des contraintes que la langue impose sur la construction du sens (et ne se réduit plus aux conditions de vérité¹ des logiciens) » (Racah, 2004, 3). L'exemple illustratif de notre analyse est « Jean est assidu du Café de Flore » avec lequel nous pouvons montrer les rapports entre point de vue, connotation et connaissance.

Quand un parisien dit : « Jean est assidu du Café de Flore », cela n'a aucun sens pour un iranien, sauf une information qui le laisse indifférent mais qui peut toutefois le frapper par son absence de sens ! Une information de ce type ne prend sens que par rapport aux connaissances d'une communauté spécifique. Pour comprendre cet énoncé, il faut avoir une certaine familiarité avec un système de repérage culturel et aussi temporel du français. Il implique de voir « Café de Flore » d'une certaine manière, d'un certain point de vue. Chaque énoncé exige donc le choix d'un point de vue et c'est la présence de ce point de vue qui peut nous toucher, qui peut donner un

certain sens. Ce point de vue est lié à une certaine connaissance qui ne fait pas partie de la signification du mot, mais elle est indispensable pour comprendre le sens de l'énoncé. En d'autres termes, cet énoncé sous-entend quelque chose qui n'est pas dans la langue, mais dans un usage particulier de la langue. S'il s'agit des années 1930-1940 où ce café est fréquenté par les intellectuels de gauche, il sous-entend que « Jean était intellectuel ». Comme le note assez clairement P.-Y. Raccah : « Les mots que nous utilisons sont chargés des idéologies qui ont marqué l'évolution de la culture dans laquelle nous vivons et de la langue que nous parlons. Il s'agit bien d'idéologie parce que les points de vue auxquels les mots nous compromettent constituent un préalable à l'interprétation des énoncés » (Raccah, 2002, 264).

Ainsi, les relations entre sens, signification et connaissance, présente un intérêt cognitif fondamental, qui éclaire bien l'intercompréhension linguistique. C'est à partir de notre connaissance que nous comprenons ce que le locuteur dit. D'une certaine manière, on peut dire que la

signification, le sens et la connaissance sont profondément liés, puisque la langue est l'instrument de toutes nos connaissances sur le monde extérieur. De plus, il est vrai que dans notre exemple, la référence au « Café de Flore » est indépendante du moment d'énonciation, mais elle ne prend sens qu'au sein d'une communauté culturelle plus ou moins large. Pour celui qui n'y appartient pas, cette référence reste vide de signification. On peut dire que chaque communauté possède un certain « univers d'énonciation ». Si on change notre communauté ou bien si on s'éloigne de notre communauté et de notre culture, les paramètres de compréhension changent. En effet, la compréhension se fait sur la base de connaissances partagées avec un certain nombre d'utilisateurs parlant une langue particulière, comme française, anglaise ou persane. Ce cas devient plus compliqué pour les noms propres, ici par exemple, « Café de Flore ». On peut conclure ici à un ancrage culturel de toute signification.

Pour comprendre le sens de l'énoncé, « Jean est assidu du Café de Flore », il faut le voir d'un certain point de vue. En fait, si l'on peut dire, ce « point de vue » sur le « Café de

Flore » produit une « connotation ». Le caractère « intellectuel » attribué à Jean, est en effet une « connotation » acceptée par un idiolecte. Autrement dit, cette « connotation » est liée à la culture d'une certaine communauté linguistique. Ici, on s'appuie sur l'idée de Martinet selon laquelle « la culture n'est pas dans les dénominations, mais dans les connotations » (Martinet, 1967, 1292). De plus, cette connotation n'est pas dans la signification du mot sinon tout le monde pourrait la comprendre, mais elle est acceptée entre les personnes d'un idiolecte. C'est pour un certain nombre d'idiolectes que ce « point de vue » sur le « Café de Flore » qui produit la « connotation socio-culturelle » d'intellectualité, s'est lexicalisé, c'est-à-dire il est cristallisé dans le mot. Si nous croyions à un ancrage culturel de toute signification, nous pourrions conclure que cet ancrage produit les connotations. Ainsi, l'étude sur les connotations devient plus instructive, lorsque l'on utilise la notion de connotation comme une piste pour explorer les profondeurs des mots. Elle est un moyen pour rendre compte des « bizarreries » du sens des mots, qui révèle aussi des faits de langue restés parfois

inaperçus. Il semble que non seulement les notions de connotation et de point de vue soient profondément liées, mais elles sont en rapport avec notre connaissance.

Cette remarque nous permet de revenir sur ce qui constitue l'objet principal de cette étude, à savoir la *connotation*, en lui donnant une profondeur nouvelle, et en la décrivant comme un des phénomènes nécessaires qui peut orienter l'énoncé dans une direction pour la construction du sens. Pour ce faire, nous allons nous servir d'un autre concept : l'orientation argumentative, le concept clé de la théorie de l'Argumentation dans la Langue. Il est à noter que, pour construire le sens des énoncés, la théorie de l'Argumentation dans la Langue a proposé deux modèles particuliers qui donnent une conception argumentationnelle : le modèle des *Topoi*, proposé par Ducrot et repris par P-Y. Raccah et le modèle des *Blocs sémantiques* proposé par O. Ducrot et M. Carel. Dans leurs champs communs d'application, ces deux modèles constituent un travail empirique intéressant puisque tous deux sont sous-tendus par une même conception du sens. En ce qui concerne notre travail, c'est-à-dire les réflexions sur la

connotation et sa définition dans le cadre d'une théorie sémantique, nous suivons le modèle des topoi sur lequel s'appuie la Sémantique des Points de Vue de P-Y. Raccah. Cela pour deux raisons. Premièrement, la théorie des « Blocs sémantiques » n'est pas fondée sur le concept du point de vue, qui nous intéresse dans le cadre de ce travail. Deuxièmement, la connotation pourrait être l'un des aspects subjectifs de la signification, selon ce que l'on a déjà vu chez Hjelmslev, Barthes et Greimas, et dans le cadre théorique de l'Argumentation dans la Langue, c'est la Sémantique des Points de Vue qui s'efforce de rendre compte des aspects cognitifs de la signification dans la description sémantique.

a. La théorie de l'Argumentation dans la Langue

Une argumentation se construit lorsque le locuteur présente un énoncé E_1 comme un argument qui indique un point de vue sur la situation, en faveur d'une conclusion. Rappelons que l'énoncé est le résultat de l'utilisation de la phrase P dans une situation S, par un locuteur L, c'est le couple (P, S). À propos de l'argumentation, Ducrot écrit :

« Lorsque nous parlons d'argumentation, nous nous référons toujours à des discours comportant au moins deux énoncés E_1 et E_2 dont l'un est donné pour autoriser, justifier ou imposer l'autre ; le premier est l'argument, le second la conclusion » (1983, 163). Selon Ducrot, toute chaîne argumentée doit remplir deux conditions :

1. Un locuteur présente un énoncé E_1 « comme destiné à en faire admettre un autre E_2 ».
2. La structure linguistique doit satisfaire à certaines règles pour construire, dans un discours, un argument pour E_2 .

Autrement dit : « Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E_1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en *faire admettre* un autre (ou un ensemble d'autres) E_2 . [...], il y a dans la langue des contraintes régissant cette présentation » (*Ibid.* 8).

Ainsi « tout énoncé est argument » et dans un énoncé « l'informativité » est seconde par rapport à « l'argumentativité ». Par exemple quand nous disons « Cet hôtel est bon », nous ne donnons pas d'information et ce n'est pas

une assertion sur l'hôtel, mais nous recommandons à l'interlocuteur d'y aller, nous lui conseillons l'hôtel ; en d'autres termes, l'énoncé « Allez-y » est une conclusion possible autorisée par le premier énoncé. Quand on dit « Cet hôtel est bon, allez-y ! », la conclusion « allez-y » peut rester implicite. Cette conclusion est liée au sens du mot « bon ».

À propos du lexique, cette théorie exprime que derrière les mots, il n'y a pas de choses, mais d'autres mots. Les mots, les syntagmes et les phrases sont comme des « mini-programmes argumentatifs » (Racah, 2002, 242). D'après Pierre-Yves Racah, le « programme argumentatif de l'énoncé se détermine en fonction des mini-programmes qui constituent les ingrédients sémantiques de la phrase et les énoncés d'un locuteur sont marqués par les mini-programmes des mots et des expressions qu'ils contiennent, même s'ils les modifient substantiellement » (*Ibid.*). Ces « mini-programmes » argumentatifs qui proviennent des mots évoquent des points de vue. Mais, quelle est la thèse fondamentale de l'« Argumentation dans la Langue » ?

Le concept fondamental de la théorie de l'Argumentation dans la Langue est celui de la relation argumentative entre énoncés. Selon Ducrot, Anscombe et Racah, cette relation est une relation binaire, c'est-à-dire, il y a deux termes, un énoncé est argument et argument pour un autre énoncé qui en est la conclusion. Cette conclusion peut être potentielle, ou bien tirée d'un énoncé argument, ce que Ducrot appelle parfois la « visée argumentative », car il est fréquent qu'un énoncé serve à viser une conclusion qui n'est pas effectivement tirée. En effet, un énoncé ou bien argumente en faveur d'une conclusion effective (non nécessairement explicite) ou bien vise une telle conclusion. Si l'on considère le passage d'un argument à une conclusion comme un chemin, non seulement nous le voyons comme direct, mais comme ce qui est le seul possible. Nos paroles ont donc fondamentalement une valeur argumentative. Une parole argumentative caractérise un objet par le fait qu'elle indique la possibilité ou l'impossibilité d'autres paroles éventuelles à propos de cet objet. Mais comment l'énoncé s'oriente dans telle ou telle direction ?

b. La théorie des *topoi*

Lorsque E est argument pour C, le locuteur de E s'appuie sur un *Garant*. Quand on dit : « Il fait beau, allons nous promener », on s'appuie sur un garant qui établit la relation entre les deux énoncés (promenade → beau temps). Ainsi, dans le cadre théorique de l'Argumentation dans la Langue, si d'un énoncé E_1 , on peut conclure à un énoncé E_2 , c'est par le biais d'un troisième terme qui permet d'opérer ce lien conclusif entre E_1 et E_2 , c'est-à-dire dans les enchaînements de deux segments A et C dont l'un est présenté comme argument, qui justifie l'autre donné comme conclusion, un troisième terme se met en jeu, c'est un « garant » qui autorise le passage de A à C. La classe des garants est appelée les « *topoi* » qui permettent d'opérer un choix parmi les chemins. En effet, « *topos* » (le singulier des *topoi*) qui est l'une des notions centrales, est la deuxième étape de la théorie de l'« Argumentation dans la Langue ».

Pour mieux comprendre la notion de « *topos* », on peut se référer à P.-Y. Raccah qui détermine bien clairement les caractères

principaux des *topoi*. Selon lui, l'orientation argumentative d'un énoncé obtient « par l'application, à certains éléments de la signification de la phrase, d'une règle d'inférence graduelle, que le locuteur présente comme :

- générale, en ce sens qu'elle est censée s'appliquer aussi à d'autres situations que celle qui fait l'objet de l'énoncé, et
- partagée, en ce sens qu'elle est supposée admise par l'ensemble des interlocuteurs.

Les règles de ce type ont été appelées *topoi* (au singulier *topos*) en hommage à Aristote» (Raccah, 1990, 3).

« Il fait beau ».

Le locuteur présente son énoncé « Il fait beau » comme destiné à viser une conclusion comme « Allons nous promener » par l'application du *topos* : //plus il fait beau, plus on est à l'aise dehors//. Ce *topos* est une croyance présentée comme commune à une certaine collectivité, il est présenté comme partagé. Il est présenté aussi comme général parce qu'il peut s'appliquer à des situations différentes. Enfin, il est graduel parce qu'il met en relation deux prédicats graduels, deux « échelles », dans l'exemple ci-dessus, celle

de la température (le beau temps) et celle de l'aise (on est à l'aise dehors). Les deux entités reliées par un topos, Raccah les appelle les « champs topiques ». Selon l'analyse de Raccah, « entité X qui possède la propriété P_1 , place cette propriété à un certain degré sur l'échelle orientée et graduelle du champ topique P[...], l'entité Y qui correspond à X possède une propriété Q_1 , située sur l'échelle du champ topique Q, à un degré équivalent à celui auquel X est situé sur P » (*Ibid.*).

Il convient d'ajouter que c'est la situation qui permet de comprendre ce que le locuteur dit, et dans le cas où la situation ne permet pas au destinataire de sélectionner le topos, l'énoncé est ambigu.

« Il fait chaud, allons nous promener »

La conclusion montre que l'on a accepté le topos //plus il fait chaud, plus la promenade est agréable//, mais ce topos ne se valide pas dans les pays chauds. Pour ces pays, cet énoncé est un énoncé paradoxal, car le point de vue imposé par la chaleur est différent du point de vue de l'énoncé « allons nous promener » : dans les pays chauds, on accepte le topos //plus il fait chaud, plus on est à l'aise chez soi//.

Nous voyons que « l'étude systématique des topoi ne relève pas de la linguistique mais d'une anthropologie culturelle » (Raccah, 1993, 2). En effet, le topos est issu d'une certaine idéologie et pourrait tout aussi bien être remplacé par un topos différent qui est engendré par une autre idéologie. Ce sont les points de vue qui évoquent ces idéologies et qui viennent de notre culture. Les topoi montrent l'intersubjectivité entre les personnes parce que le topos est « une catégorie de *garants d'argumentation* [et ces garants], la rhétorique l'a montré, sont présentés par les locuteurs comme généraux et partagés par l'ensemble de la communauté linguistique (*intersubjectivité*) » (Raccah, 2005, 11).

Les outils conceptuels pour la Sémantique des Points de Vue sont les « topoi », et il y a des rapports entre les topoi et la culture, aussi des topoi lexicaux, des topoi dynamiques. Un topos est un couple de « champs topiques ». « Un champ topique est, en gros, une "façon de voir" une entité, une propriété, une relation. Cette façon de voir est, elle-même, déterminée par la façon dont on voit une autre entité, une autre propriété ou une autre

relation : c'est-à-dire par un autre champ topique » (Raccah, 1990, 11-12). En effet, « un champ topique contient une gradation qui dépend d'une évaluation implicite dans les énoncés. Cette gradation correspond à une manière de voir un certain domaine de la réalité », domaine que Raccah appelle « *champ conceptuel* » (1993, 5). Par conséquent, le champ conceptuel est organisé par un jugement de valeur. Exemple : pour le mot « riche », T : // <POSSEDER, <POUVOIR D'ACTION, bien>>.

Et P.-Y. Raccah fait des remarques suivantes :

- A chaque champ topique CT correspond un topos, qui lui est canoniquement associé : il s'agit du couple (CT, CT'), où CT' est le premier champ topique enchâssé dans CT.

- A chaque mot est associé un ou plusieurs champs topiques (s'il y en a plusieurs, le mot est argumentativement ambigu, phénomène qui se produit assez souvent, même dans le cas de mots informativement non-ambigus).

Un champ topique associé à un mot est dit intrinsèque à ce mot. Un topos intrinsèque à un mot est le topos canoniquement associé à un champ topique intrinsèque à ce mot » (1990, 12).

Cette deuxième remarque est très importante, surtout dans le cadre de notre travail concernant la connotation, et qui peut être semblable aux remarques de Barthes et de Greimas (les notions de sème et de sémème) et puisque les topoi se présentent dès le niveau lexical, le modèle topique s'applique donc comme un critère empirique pour choisir les descriptions à associer aux mots du lexique. Pour Greimas : « Le trait spécifique, dans l'étude d'une région particulière du lexique, peut apparaître comme un *sème* unique et pourrait fort bien, après examen de la *totalité* du lexique, former un *faisceau de sèmes* » (Greimas, 1966, p. 27). C'est-à-dire, les sèmes peuvent être définis comme des unités de signification sans correspondant du côté du signifiant qui sont supposées de former par combinaison la signification des signes. Ces sèmes ne nous sont pas connus directement. On les reconstitue par abstraction, par la confrontation d'unités lexicales. Les sèmes, par conséquent, ne peuvent être définis que par référence à un ensemble lexical dont la composition et l'étendue dépendent du choix de l'analyste. Et comme nous avons vu chez P.-Y. Raccah,

la signification d'un mot est faite du faisceau de topoi.

« Pierre est riche, il a les moyens de t'inviter »

C'est un énoncé "doxal", à savoir il ne fait que confirmer le « topos lexical » du mot « riche » : //plus on possède, plus on peut agir//.

En revanche, les énoncés paradoxaux sont des énoncés dans lesquels le « topos dynamique » est le contraire du « topos lexical ». Ils sont difficilement acceptables.

« J'ai beaucoup travaillé, ça m'a reposé »

Le « topos lexical » du mot travail : //plus on fait activité, plus on se fatigue//. Le champ topique du travail est : <ACTIVITE, <FATIGUE, mal>>

C'est-à-dire le fait de travailler évoque la fatigue, tandis que la conclusion est tirée vers le contraire, le « repos » ; le « topos dynamique » de l'énoncé est //plus on fait activité, plus on se repose//. En général, le caractère paradoxal de ces énoncés est souligné par un adverbe comme « paradoxalement » : « J'ai beaucoup travaillé ; paradoxalement, ça m'a reposé ».

Aussi, quand dans un énoncé, les topos lexicaux des mots donnent des points de vue contraires, l'énoncé devient « paradoxal ». L'exemple « illustratif » est « Ce bébé est riche », dans lequel le « topos lexical » du mot « riche » est //plus on possède, plus on peut//, tandis que le « topos lexical » du mot « bébé » est //moins on est grand, moins on peut//. Il y a deux points de vue différents : le mot « riche » impose le pouvoir tandis que le mot « bébé » évoque la faiblesse et la dépendance.

Enfin les énoncés « a-doxaux » dans lesquels, le « topos dynamique » ne se contente pas de reprendre un constituant topique de la phrase, « le topos lexical », mais « il le combine à d'autres principes argumentatifs, éventuellement extra-linguistiques » (Raccah, 1993, 9). Par exemple :

« Pierre est riche, il a beaucoup d'amis ».

Cet énoncé exprime non seulement le topos lexical de la « richesse », mais il ajoute un autre point de vue à l'adjectif « riche », c'est d'avoir beaucoup d'amis. En d'autres termes, la richesse qui est source du pouvoir, favorise l'amitié. Nous pouvons dire que dans cet

énoncé, il y a d'autres topoi qui agissent. Ce sont les « topoi culturels ».

« Pierre est seul, il s'ennuie »

Dans cet énoncé, le topos dynamique //plus on est seul, plus on s'ennuie// n'est pas lié au topos lexical du mot « seul ». C'est plutôt un topos culturel. Dans certaines cultures, la solitude cause l'ennui. C'est un énoncé sémantiquement a-doxal, parce que le topos dynamique ne confirme pas le topos lexical, en revanche il est, dans certaines cultures, culturellement doxal, parce qu'il exprime un point de vue qui est accepté dans certaines communautés. L'une des connotations de la solitude peut être l'ennui, mais il n'est pas dans la signification du mot « seul », ce n'est pas une « connotation sémantique », mais plutôt une « connotation pragmatique » qui donne un sens à l'énoncé. Autrement dit « l'ennui » ne peut être décrit par le topos lexical du mot « seul », mais par un topos dynamique. Ce qui est important encore, c'est que la dimension culturelle des langues humaines est, en grande partie, dans notre « bagage cognitif » de la langue. L'emploi du terme « praxis culturelle » par Greimas suggère un point de vue cognitif. Il nous faut

alors prendre en considération les propriétés cognitives de la connotation.

Certaines connotations s'activent dans un usage particulier du mot, comme l'exemple du « Café de Flore » qui connote le caractère « intellectuel » de celui qui le fréquente. Ou bien quand on dit à quelqu'un « cochon », on ne veut pas signifier qu'il est un « mammifère artiodactyle » (sens dénoté), mais qu'il est sale, ou qu'il agit salement (sens connoté). Cependant il faut signaler que dans le premier cas, la connotation est de nature pragmatique, tandis que dans le deuxième, elle est de nature lexicale (sémantique).

Nous pouvons appliquer le modèle topique à la description de certaines propriétés de connotation : les propriétés sémantiques, sémiotiques et cognitives des connotations.

Pour les propriétés sémantiques et cognitives, le modèle topique qui est ancré dans notre « bagage cognitif » est suffisant, mais en ce qui concerne la sémiotique hjelmslevienne, le modèle topique ne peut décrire que la composante lexicale de la connotation et d'autres composantes morpho-phonologique et syntaxique ne peuvent être décrites. C'est-à-dire que l'on peut décrire les connotations

sémantiques ou pragmatique, lexicalisées ou non par le modèle topique, mais d'autres signes comme les intonations, le débit, l'accent ne sont pas descriptibles par ce modèle. Mais dans la sémiotique barthésienne, le modèle topique est un modèle pour décrire les points de vue évoqués par ces fragments de l'idéologie. C'est-à-dire, la connotation peut créer le topos dynamique. Et dans l'optique greimasienne, c'est l'aspect socio-culturel de la connotation qui est prise en considération. Pour l'aspect culturel, on peut se référer au modèle topique, mais cette fois-ci les topoi culturels peuvent bien les définir.

Conclusion

Les connotations que l'on appelle, soit des « valeurs supplémentaires » comme Bloomfield, soit des « informations additionnelles », ou des « propriétés additionnelles des signes » comme Morris, soit des « charges émotionnelles » comme Sørensen, soit des « affects » comme Weinrich, soit des « valeurs émotives, non-cognitives, évocatrices, expressives, suggestives, communicatives » comme la

terminologie américaine foisonnante (Mounin, 1963, 166), soit des « franges émotives personnelles des signifiés » comme Mounin, soit des réalités « implicites » auxquelles un mot peut faire penser, ce que le mot peut « suggérer ou évoquer » comme Martinet, soit « fragment d'idéologie » comme Barthes, sont *les points de vue*. En effet ces théoriciens ont exprimé chacun à son tour, leur propre point de vue sur la notion de connotation. De plus, il ne peut être question de rejeter la connotation hors du langage parmi les « éléments non-linguistiques du monde réel ». Sans rapport au sens référentiel (la plupart du temps), la connotation en fournit au plan de l'énonciation d'importantes informations sur l'attitude affective du locuteur, sur son appartenance socio-culturelle, sur le type de communication qu'il entend (ou feint) d'adopter, sur les réseaux subjectifs qu'il constitue dans l'ensemble des signes. Par l'aspect connotatif du sens, le locuteur se décrit lui-même intentionnellement ou non, et la connotation tient aussi dans les mécanismes de l'argumentation, un rôle de première importance. En effet pour déterminer

rigoureusement la valeur des mots dans un énoncé et pour l'analyse des énoncés en langue naturelle, il n'est pas possible de s'en tenir à la seule notion de dénotation, il est nécessaire de convoquer la connotation. On peut définir deux types de connotations :

Les *connotations sémantiques* attachées aux mots sont des points de vue lexicalisés, à savoir cristallisés dans les mots par toutes sortes de facteurs comme : culture, histoire, religion, tradition littéraire et populaire, expériences individuelles, etc. Ces connotations apparaissent parfois comme « sens figuré » dans le dictionnaire.

Les *connotations pragmatiques* gravitant autour des mots comme « un magma de valeurs instables », sont des points de vue qui ne sont pas cristallisés dans les mots et qui apparaissent dans certaines situations, mais ils sont aussi liés à la culture, la tradition, l'expérience individuelle, etc. : en fonction de facteurs pragmatiques et sociaux, ces connotations sont attachées à une communauté linguistique donnée.

Ainsi, nous nous sommes convaincus de la réalité et de l'importance de ce phénomène qui décrit les principaux traits du lexique

(mots de langue) et du vocabulaire (mots d'énoncé). La connotation se situe aussi dans la problématique des sciences cognitives. Elle n'est bien sûr pas spécifique au français. Elle existe dans toutes les langues. Le difficile exercice de la traduction nous apprend en effet que les connotations ne se correspondent pas exactement d'une langue à l'autre, puisque étant subjective, la connotation varie selon les cultures, voire les locuteurs qui ont des points de vue différents.

Notes

1. Il faut souligner que les « conditions de vérité » d'une phrase sont les conditions auxquelles le monde doit satisfaire pour que la phrase soit vraie.
2. La sémantique d'une langue cherche à décrire « ce qui dans la langue contraint l'interprétation ». L'objet d'étude de la pragmatique, c'est le sens des énoncés tandis que l'objet d'étude de la sémantique est « l'ensemble des contraintes que la langue impose à la construction du sens ». On appelle ces contraintes « les significations ».

Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Pierre Mardaga, Collection « Philosophie et langage ».
- BARTHES, Roland. (1957), *Mythologies*, Paris, Seuil.
- BARTHES, Roland. (1970), *S/Z*, Paris, Seuil.

- BARTHES, Roland. (1971). *Réponses in Tel Quel*, n°47, automne.
- BARTHES, Roland. (1973). *Analyse textuelle d'un conte d'Edgar Poe*, in CHABROL Claude, *Sémiotique narrative et textuelle*, Collection dirigée par DEMOUGIN Jacques, Paris, Larousse.
- BARTHES, Roland. (1985). *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil.
- BARTHES, Roland. (1993-1994). *Œuvres complètes II* (Livres-textes-entretiens 1962-1967), Paris, Seuil.
- BLOOMFIELD, Léonard. (1970 (1933)). *Le langage*, traduit de l'américain par Janick Gazio, Paris, Payot.
- BREAL, Michel. (1982 (1^{er} éd. 1897)), *Essai de sémantique*, Brionne, Gérard Monfort.
- DUCROT, Oswald. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle. (1971). *La notion de connotation(s)*, in : *Littérature* n°4, Paris, Larousse.
- GENETTE, Gérard. (1969). *Figures II*, Paris, Seuil.
- GREIMAS, Algirdas Julien. (1966). *Sémantique structurale, recherche de méthode*, Paris, Larousse.
- GREIMAS, Algirdas Julien. (1970). *Du sens, Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- GRIZE, Jean-Blaise. (1981). *Argumentation et explication*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- GRIZE, Jean-Blaise. (1990). *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- HJELMSLEV, Louis. (1968). *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (1977). *La Connotation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (1988). *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- LALAND, André. (1789). *Dictionnaire de grammaire et de littérature* (extrait de *L'Encyclopédie méthodique*). Article Connotatif.
- MARTIN, Robert. (1976). *Inférence, antonymie et paraphrase*, Paris, Klincksieck.
- MARTINET, André. (1967). *Connotations, poésie et culture*, in *To Honor Roman Jakobson*, The Hague-Paris, Mouton.
- MOUNIN, Georges. (1963). *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- MOUNIN, Georges. (1972). *La Sémantique*, Paris, Seghers.
- PERELMAN, Chaïm. (1988). *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles.
- PLANTIN, Christian. (1990). *Essais sur l'argumentation*, Paris, Kimé.
- POTTIER, Bernard. (1974). *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck.
- RACCAH, Pierre-Yves. (1990). *Signification, sens et connaissance : une approche topique*, in : *Cahiers de linguistique française* n°11, Actes du 4^e Colloque de Pragmatique de Genève, pp.179-198.
- RACCAH, Pierre-Yves, BRUXELLES, Sylvie et DUCROT, Oswald. (1993). *Argumentation et champs topiques lexicaux*, Cahiers de Praxématique 21.
- RACCAH, Pierre-Yves. (1999). *Science, cognition et sémantique des langues*, support de Cours.

RACCAH, Pierre-Yves. (2002). *Lexique et Idéologie : les points de vue qui s'expriment avant qu'on ait parlé*, in CAREL Marion (sous dir.), *Les Facettes du dire, Hommages à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, pp.241-268.

RACCAH, Pierre-Yves. (2004). *Une sémantique du point de vue : de l'intersubjectivité à l'adhésion*, in : *Discours social*, Montréal.

RACCAH, Pierre-Yves. (2005). *Une description de l'excessivité en sémantique des points de vue*, Cahiers du CERLICO.

RASTIER, François. (1991). *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.

RASTIER, François. (1996), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.

Archive of SID